



eFutura

Association pour la Transition Numérique

La Lettre de la Transition Numérique Mars 2022

EDITO - Le mot du Président

Bonjour,

De nouveaux bouleversements avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie sont en cours. Nous sommes de tout cœur avec nos amis Ukrainiens et sommes admiratifs de leur courage.

Du côté d'eFutura, nous continuons à nous engager dans la définition et la certification des normes tant françaises, qu'européennes et internationales en nous inscrivant à l'ETSI (European Telecommunications Standards Institute) et à la commission CN Intelligence Artificielle d'AFNOR Normalisation.

Nous avons recommencé nos réunions en présentiel avec :

- La 1^{ère} **Matinale de la transition numérique** le 27 janvier qui a permis de faire un point sur les travaux de nos groupes de travail.
- Le **Petit-déjeuner** de NUMEN le 3 février sur «L'Intelligence Artificielle Augmentée par l'humain pour des données 100% fiables».

Pour la suite des événements qui vous attendent, plus de détails vous sont fournis dans cette newsletter.

N'hésitez pas à venir nous rendre visite sur notre stand D85 au **salon DOCUMENTATION** du 22 au 24 mars et d'assister à l'atelier que nous réalisons le 24 mars de 14h à 14h45: «**Nouveaux services de confiance numérique et révision eIDAS**».

A bientôt, j'espère, le plaisir de vous rencontrer.

Bien cordialement,

Jean-Pierre La Hausse de Lalouvière
Président

Adhésions ETSI et AFNOR

ETSI - European Telecommunications Standards Institute

eFutura est devenue le 100^{ème} membre de l'ETSI en France. Cet organisme de normalisation Européen est en charge du développement des normes et spécifications techniques des technologies de l'information et de la communication pour l'Europe. eFutura a rejoint le Comité Technique "[Electronic Signatures and Infrastructure](#)" (ESI) ainsi que le comité "[Permissioned Distributed Ledgers](#)" (PDL). Les futurs services de confiance eIDAS s'appuyent sur les standards de l'ETSI et du CEN.

Pour en savoir plus ou participer aux travaux,
contactez [Christian Dubourg](#).

AFNOR Normalisation CN IA

eFutura est devenue membre de la commission de normalisation "**Intelligence Artificielle**". Cette commission de normalisation Afnor développe un corpus de normes dans le domaine de l'intelligence artificielle : terminologie, architecture de systèmes, bonnes pratiques de conception, de validation du fonctionnement et d'exploitation, interfaces et interopérabilité, évaluation de la robustesse, recensement de cas d'usage, sécurité numérique spécifique à l'IA (en lien avec les travaux de l'ISO/IEC JTC 1/SC 27 couvert par une autre commission de normalisation).

Pour en savoir plus ou participer aux travaux,
contactez [Sandrine Hilaire](#).

Actualités des Commissions et Groupes de Travail

Commission Confiance numérique

Les travaux de cette commission sont essentiellement tournés en ce moment autour de la **révision du règlement eIDAS** et la définition des nouveaux services de confiance qui verront le jour dans les prochaines années. Avec l'arrivée dans la réglementation eIDAS d'un service de confiance autour des registres partagés (blockchain européenne) et d'un service d'archivage électronique qualifié, le **GT Blockchain** et le **GT eIDAS** s'attachent à suivre les évolutions au travers des [nouveaux textes publiés par la commission européenne](#). Les travaux de l'ETSI (ESI et PDL) sont également suivis en ce sens.

Pour en savoir plus ou participer aux travaux,
contactez [Christian Dubourg](#)

Le GT Normes participe activement aux travaux du nouveau comité technique de normalisation européen, le [TC CEN 468](#) intitulé "Preservation of digital information". Le GT eFutura a participé à l'élaboration du [Business Plan](#) de ce nouveau TC. Enfin, il a participé à l'élaboration d'une méthodologie "Spider chart" afin de positionner les normes et spécifications techniques nationales et internationales dans une matrice de capacités. Le GT Normes élabore également un texte pour la future norme ISO/AWI 4669-2 qui traitera de la diffusion et du contrôle des accès aux données sensibles à l'intérieur et à l'extérieur de l'organisation propriétaire du contenu

Pour en savoir plus ou participer aux travaux,
contactez [Christian Dubourg](#) et [Philippe Martin](#)

GT Factures électroniques

Le 1er décembre 2021, la France a émis une proposition de décision d'exécution du Conseil de l'Union européenne l'autorisant à introduire une mesure particulière dérogatoire aux articles 218 et 232 de la directive 2006/112/CE.

Cette proposition indique que « *[la plateforme Chorus pro] proposera un service minimum gratuit, qui comprend le traitement des formats pdf (avec extraction des données dans un format structuré) et une offre d'archivage de 10 ans (correspondant à la durée légale de l'obligation d'archivage à des fins commerciales en France)* ».

La plateforme Chorus pro serait ainsi positionnée en concurrente des plateformes privées de e-factures voulues par la direction générale des finances publiques. eFutura considère que la gratuité du service d'archivage est à considérer comme une distorsion de la concurrence pouvant causer un lourd préjudice financier aux acteurs de l'archivage électronique. eFutura a envoyé mi-février, via Me Papin du cabinet Next avocats des lettres à Mr Olivier Dussopt, Ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des

Finances et de la Relance et Mr Jérôme Fournel, directeur général des finances publiques, afin de faire valoir notre point de vue.

Pendant ce temps-là, les ateliers de la DGFip se poursuivent pour expliquer la réforme de la facture électronique. Le dernier atelier a eu lieu le 28 janvier sur une 1ère partie : le respect des exigences fiscales (notion d'original et conservation).

Quelques éléments discutés durant ce 1er atelier : en dérogation à l'article VI de l'article 289 du CGI, le dispositif de facturation électronique ne fait plus de référence à la notion d'« original de la facture », la notion d'émetteur de la facture est aussi chamboulée, les conversions de format de facture deviennent compatibles avec les exigences fiscales sous conditions d'assurance de la préservation de l'intégrité.

Une grande diversité de situations va donc se présenter en fonction des formats que les entreprises seront en capacité de générer et de leurs besoins en terme de back-office, ce qui ne facilite pas la compréhension de la réforme par les acteurs. La deuxième partie sur le respect des exigences fiscales sur les méthodes de sécurisation sera planifiée aux alentours de fin mars. Des spécifications externes figées sont attendues par les acteurs.

Pour plus de détails, [contactez le GT Facture efutura](#).

GT IA

Les objectifs principaux de l'IA act européen sont les suivants :

- Veiller à ce que les systèmes d'IA mis sur le marché européen soient sûrs et respectent les droits fondamentaux des citoyens et les valeurs de l'UE.
- Garantir la sécurité juridique pour faciliter l'investissement et l'innovation dans l'IA.
- Renforcer la gouvernance et l'application effective de la législation existante sur les droits fondamentaux et les exigences de sécurité applicables aux systèmes d'IA.
- Faciliter le développement d'un marché unique pour les applications d'IA légales, sûres et dignes de confiance et prévenir la fragmentation du marché.

Le gouvernement français entend soutenir les acteurs de l'intelligence artificielle en créant, par la démarche d'influence qu'est la normalisation volontaire, les conditions d'accès et de succès de leurs solutions en France et à l'international. Sous le pilotage d'AFNOR et du Secrétariat général pour l'investissement (SGPI), une feuille de route a été établie et publiée en septembre 2021 (ouverte à commentaire sur le site de l'AFNOR).

Six axes stratégiques ont été définis : confiance, gouvernance, supervision et reporting, compétences des organismes de certification, outils numériques, simplification de l'accès aux normes pour les entreprises.

Il s'agit donc pour cette commission AFNOR regroupant les intervenants majeurs en France utilisateurs ou fabricant de ces technologies, à laquelle eFutura participe, de mettre en musique la feuille de route française répondant à l'IA act européen. Le calendrier est imposé par Europe : les normes doivent être disponibles en 2024.

Pour plus de détails, [contactez le GT IA efutura](#).

Agenda des prochaines réunions GT

Formations 2022

- [NF Z42-013:2020 - Archivage Electronique](#)
- [NF Z42-026 – Numérisation Fidèle](#)
- [NF 461 – Se préparer à la certification](#)

- [NF 544 - Se préparer à la certification](#)
- [AFNOR "AFAQ VP2" - Se préparer à la certification](#)
- [Mise en œuvre d'un SAE](#)
- [Droit du numérique et RGPD](#)

Voir l'agenda des formations

Bienvenue à nos nouveaux adhérents



AlterEos

AlterEos, basée dans les hauts de France, est votre prestataire de services sur mesure adapté aux entreprises et aux personnes ; notamment dans les domaines de la dématérialisation, la relation client et la digitalisation des processus.

Nous sommes certifié ISO 9001 depuis plus de 10 ans, ISO27001 depuis 2018, vous garantissant ainsi un niveau de qualité et de sécurité des données des prestations qui nous sont confiées.

Du diagnostic à la mise en œuvre de solution qui correspond à votre besoin, nous gérons le traitement de vos flux quotidiens de documents ou nous assurons la reprise de vos archives dans un esprit d'innovation constante puisque nous sommes certifié NF544 depuis juin 2021.

Ce qui nous caractérise, c'est notre valeur ajoutée humaine : en collaborant avec nous, vous contribuez au développement de l'emploi des personnes fragilisées par un handicap dans un environnement adapté, privilégié et pérenne.

Notre volonté d'entreprendre autrement se traduit également par notre souci du développement durable et environnemental.

Découvrir

Gilbert Le Guen Conseils

Depuis 2016, consultant indépendant, accompagne les entreprises publiques et privées dans le choix et le déploiement de solutions numériques dédiées à la digitalisation autour du document, au service des collaborateurs et des utilisateurs.



Découvrir

Zoom sur un adhérent

intalio

Intalio, une entreprise qui innove au rythme de la transformation digitale

Etes-vous prêt pour la transformation digitale ?

Rendez-vous compte des avantages dont votre entreprise peut bénéficier grâce à la transformation digitale.

Les solutions Intalio permettent l'organisation et la fiabilité du patrimoine informationnel de tous types d'entreprise, pour assurer la conformité réglementaire, accroître la productivité et réduire les coûts de gestions.

Depuis plus de 30 ans, l'équipe d'Intalio développe et innove sans cesse dans les domaines des Plateformes de Services de Contenu (ECM), des Services d'automatisation des processus et de la Gouvernance de l'information pour aider les entreprises à prospérer.

Notre expertise/mission première est d'aider les entreprises dans leur transformation digitale, en s'appuyant sur les dernières technologies innovantes dont l'Intelligence Artificielle ainsi que le Machine Learning. Nous investissons dans les technologies de pointe pour éditer de nouvelles solutions d'entreprise avancées, et ainsi conserver notre position de leader sur le marché pour toujours satisfaire le niveau d'exigence de nos clients.

Découvrir

L'agenda des évènements eFutura



Afterwork

28 avril 2022 de 18h00 à 20h30 à l'Hôtel Bedford de Paris.

Inscription

Dîner-conférence animé par le navigateur Marc Thiercelin

19 mai 2022 de 19h00 à 22h30 à l'Hôtel Bedford de Paris (*réservé aux adhérents*).

Inscription



Rencontres économiques francophones à Québec



Québec International s'est associé la CPCCAF pour l'organisation de **rencontres économiques francophones à Québec**, dans le cadre physique du Centre de Congrès du Québec.

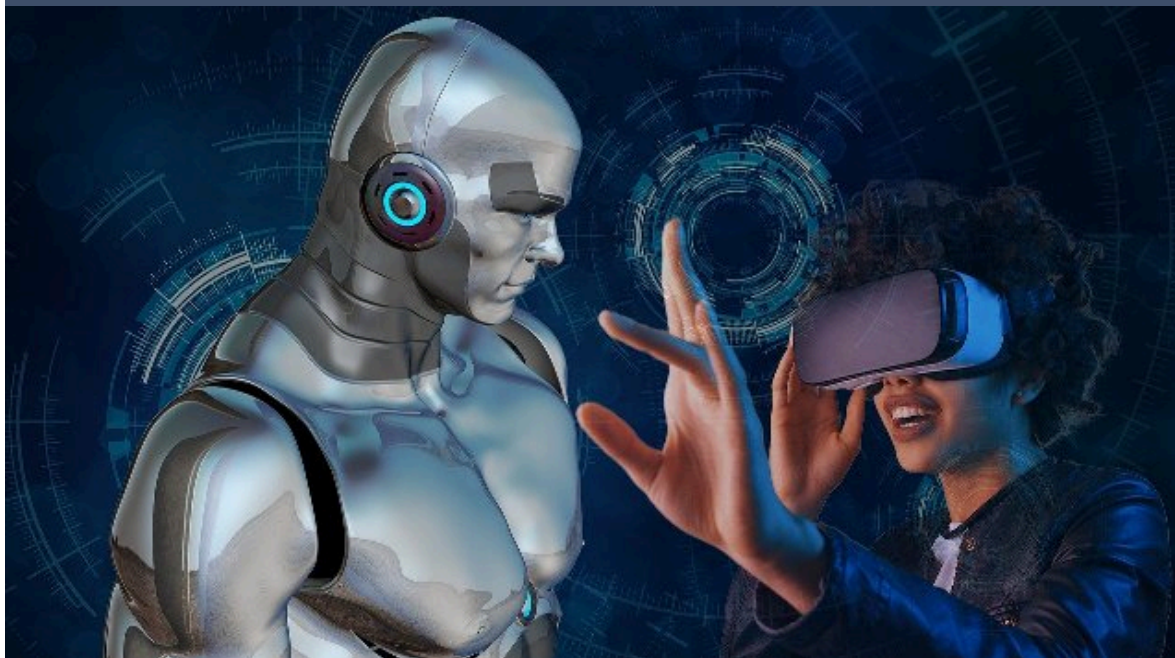
Celles-ci se tiendront ainsi dans la ville de Québec, du **lundi 4 au mercredi 6 juillet 2022**.

En savoir plus

27 octobre 2022

7ème Journée de la Transition Numérique

"Métavers et transition numérique : mythes et réalités"



Nos sponsors Gold

EVERIAL

intalio

Nos sponsors Silver

GAINDE 2000

LOsys

Nos partenaires presse

archimag

cio mag

SOLUTIONS
numériques

Plus d'infos

Livres blancs des adhérents

Nouvelle rubrique sur notre site web !

Découvrez notre nouvelle rubrique dédiée aux **livres blancs** des adhérents eFutura :

Dématérialisation, GEC, GED, Knowledge management, RGPD...

Découvrir



Le 24 mars de 14h00 à 14h45

ATELIER eFUTURA

NOUVEAUX SERVICES DE CONFIANCE NUMERIQUE ET REVISION eIDAS

L'année 2022 est une année charnière pour l'Europe. Plus fort que jamais, l'Europe renforce la confiance sur son territoire. Découvrez les nouveaux services de confiance, la blockchain européenne, le service d'archivage qualifié et les autres évolutions à venir.

Découvrez l'agenda de mise en application. Une présentation de l'association professionnelle eFutura, membre de l'ETSI et du TC CEN 468.

N'hésitez pas à vous [inscrire](#) à notre atelier

eFutura accompagne et regroupe les acteurs de la gestion de contenu dans la transition numérique.

eFutura est engagée dans la définition et la certification des normes françaises, européennes et internationales dans plusieurs domaines :

- Gestion des processus métiers
- Valorisation des contenus
- Confiance numérique
- Gestion documentaire
- Capture et traitement des flux
- Archivage des documents et data

eFutura

12, Rue Neuve Des Boulets

75011 Paris



[Nous contacter](#)



[S'abonner à la Newsletter eFutura](#)

Bonjour,

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}

Si vous recevez cet email c'est parce que vous avez participé à sur un salon en relation avec l'un des sujets traités. L'organisateur du salon nous a communiqué votre adresse mail et nous nous sommes donc permis de vous router cette lettre d'information. Bien entendu, si vous ne

souhaitez plus recevoir ce type d'information, nous vous prions de nous en excuser et nous vous proposons de vous désinscrire. Votre adresse email sera alors supprimée de notre fichier.

[Se désinscrire](#)

